

information municipale

Le plan neige est, comme chaque année, réactivé.

1 - Ce qui est assuré par les services municipaux :

- le 4x4 fera en priorité les points hauts (la Buissonnière, Fontvieille, le Roule..) ; le camion se concentrera sur le centre-ville et ses alentours ; les tracteurs se chargeront des secteurs difficiles d'accès, les écoles et les parkings,
- nous vous rappelons que **des bacs de sel mélangé à de la pouzzolane**, au nombre de 15, sont répartis sur le territoire communal. Ces bacs sont **à la disposition des usagers pour traiter les espaces publics uniquement. Ils ne sont pas à usage privatif**,

- merci aux automobilistes de **bien se garer** afin d'éviter les accrochages pendant les tournées de déneigement.

2 - Ce qui reste à la charge des riverains :

L'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 précise : "Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres **sont tenus de balayer la neige devant leur maison et sur leur trottoir**. En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). **Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations.**"

Nous comptons que chacun, automobiliste, riverain, ou piéton fera un effort de bon sens, de patience et de vigilance pour favoriser un comportement plus "citoyen".

Merci de réserver vos appels sur l'accueil téléphonique de la Mairie aux seuls cas d'urgence. Votre patience et votre civisme faciliteront la rapidité d'intervention de nos équipes.

La distribution des sacs poubelles

noirs et jaunes a débuté, pour les particuliers, le lundi 8 décembre 2014.

Tous les **habitants absents** de leur domicile lors de la tournée pourront venir récupérer leurs sacs (**munis du papillon laissé dans leur boîte aux lettres**) à la permanence des Services techniques (rue du Stade), **de 9 h à 11 h 45**, les samedis : 14 et 28 février 2015 et 7 mars 2015.

Une distribution de graines raticides aura lieu lors des permanences.

Les Vacances de février du Secteur Jeunes 11-17 ans / du 9 au 20 février.

Permanences adhésions, inscriptions aux sorties extérieures et ateliers : **mercredis 28 janvier et 4 février et vendredis 30 janvier et 6 février de 16 h à 18 h au Pôle Jeunesse (face au collège).**

Les élections départementales sont fixées aux dimanches 22 et 29 mars 2015.

Le ramonage des cheminées (fours, fourneaux, cheminées des maisons, usines, etc.) doit être effectué au moins une fois chaque année. (**Code général des Collectivités territoriales - art. L2213-26**).

Le portage des repas à domicile, mis en place par le CCAS, s'adresse aux personnes âgées ou handicapées habitant La Talaudière. Renseignements en Mairie ou par téléphone au **04 77 53 97 26, sauf le vendredi après-midi.**

Les horaires d'ouverture de la Mairie évoluent pour vous proposer une amplitude horaire plus importante **en semaine :**

- du lundi au vendredi, de **8 h à 12 h** et de **13 h 30 à 17 h**,
- permanence le **1^{er} samedi du mois** de **9 h à 12 h**.

La lecture d'histoire de la bibliothèque municipale vous présente cette année **« Le premier homme »**, adapté et interprété par **Jean-Paul Schintu**, un **roman autobiographique inachevé d'Albert Camus**, pensé comme la première partie d'une trilogie qu'il avait en tête lorsqu'il fut victime d'un accident de la route le 4 janvier 1960.

Mardi 3 mars, 19h / Réservation obligatoire : 04 77 01 06 63.

Le Défilé-carnaval associé au Feu de joie aura lieu le **samedi 21 mars**.

Le thème choisi est celui de **l'Italie**. Dès à présent, prévoyez votre participation par groupes organisés (école, association, immeuble, quartier, etc.)

L'arrivée du défilé et le feu de joie se dérouleront au **Stade Marcel-Thinet** (terrain stabilisé).

Nous rappelons que l'utilisation de la **farine** et des **oeufs** est **interdite sur la voie publique**.

Nous rappelons aussi que l'arrêté du 25 juillet 1990 interdit l'utilisation des pétards et autres pièces d'artifice sur la voie publique, en dehors du jour de la Fête du Mardi-Gras (17 février 2015) qui fait l'objet d'une dérogation permanente. **Les infractions seront sanctionnées.**

La Vitrine accueillera **Eve Poulain** pour une exposition de **peinture du 24 février au 21 mars**.

Les chantiers éducatifs à destination des jeunes talaudiérois âgés **de 16 à 25 ans non scolarisés ou à la recherche d'un emploi** sont reconduits par la Municipalité. **Les prochaines sessions auront lieu entre avril et juin 2015.** Dès à présent, les jeunes intéressés peuvent prendre contact avec l'animatrice du **PIJ au Pôle Jeunesse : 04 77 53 95 30.**

information municipale

Les emplois jeunes d'été : durant l'été 2015, la Municipalité a décidé de reconduire le recrutement de 50 jeunes auxiliaires talaudiérois, âgés de 16 à 20 ans, pour assurer de petits travaux d'entretien (peinture, espaces verts, entretien des bâtiments, voirie...). Les contrats seront répartis par période de deux semaines, sur la base d'un mi-temps, **entre le 22 juin et le 28 août 2015**.

Pour postuler, se présenter au **Point Information Jeunesse** avec un **CV** et une **lettre de motivation** à l'attention de M. Le Maire de La Talaudière, **avant le 16 avril 2015 (dernier délai)**. Attention de bien mentionner votre date de naissance ainsi que vos disponibilités et indisponibilités pour faciliter l'établissement du planning.

Pour plus d'informations : 04 77 53 95 30 / pij@latalaudiere.fr
PIJ : 3 bis rue G. Clemenceau, (face au collège).

La fête de la Musique se prépare ! Vous êtes un groupe amateur, un chanteur, un musicien et vous souhaitez vous produire en public à La Talaudière le 20 juin prochain ? **N'hésitez pas**, faites-vous connaître auprès du service Culture : d.grampfort@mairie-la-talaudiere.fr

Les aides aux transports mises en place par le CCAS à destination des **Talaudiérois de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu** sont distribuées :

- **le mardi et le jeudi toute la journée** sous forme de **tickets STAS** pour les personnes valides pouvant utiliser les transports en commun

- **sous forme de prise en charge taxi** pour les personnes ne pouvant pas utiliser les transports en commun.

Les personnes susceptibles d'être concernées par ces mesures obtiendront des renseignements sur les critères d'attribution en téléphonant en Mairie : 04 77 53 97 26 sauf le vendredi après-midi.

Rappel sur les déchets verts : les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers.

À ce titre, le Règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en **interdit le brûlage à l'air libre**.

Ces produits doivent être déposés uniquement en déchetterie.



Le Sou accueille :

- **Denis Plassard et la C* Propos** pour son spectacle **Rites**, samedi 28 février à 20 h 30.

Voici un spectacle de danse intelligent, inventif, décalé, drôle, joyeux, loufoque et ... jubilatoire !

Le chorégraphe lyonnais Denis Plassard, toujours fin observateur des attitudes du genre humain, se mue ici en conférencier-anthropologue. Entouré de six danseurs, il nous convie à une conférence chorégraphiée sur nos rituels et folklores contemporains. Au programme : il y a la Vrpe (danse pour commerciaux en déplacement), la Tchek (combinaison improbable de saluts urbains), la Psy-danse de couple (créée par des psychologues conjugaux), la Groupi choupi (un rituel de coaching pour femmes d'affaires ou femmes politiques) et bien d'autres danses encore qui ne manqueront pas de vous étonner et de vous réjouir !

Spectacle à venir : **Préservez-moi d'être Jamais un Sage I** D'après les « Ultimes entretiens avec Henry Miller » de Pascal Vrebos / **Alain BESSET - C* Chok Théâtre**, samedi 14 mars à 20 h 30.

divers

Le guichet de la direction générale des finances publiques change d'horaire. Depuis le 1^{er} janvier, il est maintenant **ouvert au public le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45**.
12 rue Marcellin Allard, Saint-Etienne / 04 77 43 46 70

La section FNACA organise son **repas dansant annuel le 15 mars 2015 au Pôle festif, à partir de 11 h 30**, avec l'orchestre de Magalie Perrier. Participation inchangée de **29 €/personne**. S'inscrire **avant le samedi 21 février 2015** auprès de Roger Poncet, 04 77 74 79 34, le soir de préférence.

Bienvenue à **Laura Couturier et Lorène Varenne**, qui viennent d'ouvrir un **cabinet de sages-femmes** (suivi de grossesses, préparation à l'accouchement, rééducation du périnée et suivi gynécologique) au 8 rue Evrard.

Renseignements et contact : 09 83 25 38 40.

Centre social

Dates d'inscription au Centre de Loisirs 3/11 ans : pas encore inscrits ? Venez le mercredi 4 février de 14 h à 18 h 30 !

Animations Jeux à la Ludothèque les mercredis 11 et 18 février et les vendredis 13 et 20 février à partir de 15 h.

Café des Aidants, samedi 21 février à 10 h, thème : « Bien manger, pour le plaisir et la santé des aidants et des aidés ».

Renseignements pour tous ces rendez-vous : 04 77 53 66 96

Tribune des lecteurs (flashez le QR-code pour déposer votre commentaire)



Prochaine réunion du Conseil municipal
le **LUNDI 2 MARS 2015**, à 18 h 30, en Mairie (ouverte au public)